

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**4<sup>e</sup> séance régulière via Teams**  
**en date du 1<sup>er</sup> février 2022**

---

**Présences**

M. Moushine Cherdouh, parent	Mme Anick Beaulieu, enseignante
Mme Catherine Roberge, parent	Mme Isabelle Legault, enseignante
M. Martin Vincent, parent	Mme Valérie Dionne, enseignante
M. Amadou Diallo, parent	Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Émilie Turcotte (parent substitut)	
Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien	Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Julie Bergevin, service de garde	Mme Rachel Sicard, directrice adjointe
	Mme Josée Szijarto, directrice

**Public**

**Absence**

Mme Claudia Cormier, parent (absence motivée)  
Mme Lucie Larivière, parent

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Nous avons quorum à 18 h 45

**2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**

Mme Geneviève Laberge

**3. Questions du public**

Aucune question

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**01-02CE21/22-027 (via teams)**

**Il est proposé par** Mme Anick Beaulieu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
Cette proposition est secondée par Mme Carole Mc Neil.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

**5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021**

**01-02CE21/22-028 (via teams)**

Il est proposé par M. Vincent d'adopter le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 tel que présenté. Cette proposition est secondée par M. Diallo.

***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

**6. Parole au représentant au comité de parents**

Mme Larivière est absente.

**7. Application des modalités du régime pédagogique : Temps alloué à chaque matière**

Mme Szijarto présente le rôle du conseil d'établissement à partir de la fiche thématique 15. Elle présente la grille-matière proposée. Elle explique le temps qui est réparti selon le Régime pédagogique. Il est possible d'offrir plus de périodes, mais pas moins. Il y a aussi le temps qui est non réparti. C'est l'endroit où chaque école peut mettre de l'avant ses couleurs. Toutes les matières doivent apparaître à la grille-matière. Après consultation via le CPE, les enseignantes ont choisi le statu quo pour l'an prochain.

Une discussion a lieu aux termes de laquelle le vote est demandé.

- 7 personnes approuvent la grille-matière telle quelle
- 4 personnes sont contre

**01-02CE21/22-029(via teams)**

La grille-matières 2022-2023 est donc approuvée telle que présentée.

***APPROUVÉE À LA MAJORITÉ***

**8. Apprentissages liés à des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3<sup>e</sup> cycle**

Mme Sicard présente l'objectif des COSP. Les contenus ne font pas partie de la grille-matière, mais ils sont intégrés dans les autres matières. Ils ne font pas l'objet d'une évaluation. Mme Sicard présente la répartition des contenus selon les niveaux scolaires. L'animatrice à la vie spirituelle et scolaire vient animer certaines activités.

**01-02CE21/22-030(via teams)**

Il est proposé par Mme Valérie Dionne d'approuver la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3<sup>e</sup> cycle telle que présentée. Cette proposition est secondée par Mme Beaulieu.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**9. Dates des activités de la vie scolaire**

Mme Laberge présente les dates officielles des activités prévues par le comité de la vie scolaire.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

- Carnaval d'hiver : 22 février 2022 (remis au 24 si la température n'est pas adéquate)
- Journée Cabane à sucre : 25 mars 2022
- Mois de l'autisme : 8 avril 2022
- Journée multiculturelle : 6 mai 2022
- Fête de fin d'année (course Color run) : 22 juin 2022 (devancée au 21 si la température n'est pas adéquate)

#### **10. Aide aux devoirs**

Mme Laberge explique l'organisation de la prochaine session d'aide aux devoirs. Cette session débutera le 7 mars et se déroulera sur une période de 12 semaines. Nous avons de la difficulté à recruter du personnel. Des membres du personnel de l'école ont manifesté leur intérêt. M. Cherdouh propose de se tourner vers le privé si nous ne trouvons pas suffisamment de personnes pour ce service. Mme Laberge mentionne aussi la possibilité de recruter des élèves bénévoles à LPP. Nous avons bon espoir de pouvoir offrir le service pour tous les élèves du primaire, de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année. Les élèves sont sélectionnés par leur enseignante.

#### **11. Activités parascolaires**

Mme Laberge présente la situation concernant la tenue des activités parascolaires. Nous avons des enjeux de pénurie de personnel au service de garde et de disponibilité de locaux. À l'automne, nous avons pu offrir des activités gratuites grâce aux éducatrices du service de garde. Pour la prochaine session, nous nous tournerons vers des organismes privés et offrirons des activités payantes (entre 85 à 110\$). Des démarches ont déjà été amorcées avec l'organisme Les neurones atomiques afin d'offrir des activités scientifiques. Nous sommes en attente d'un retour d'appel. Aussi, nous avons communiqué avec l'organisme Récré-action. Des activités sportives et artistiques seront proposées. Les enseignants d'anglais offriront des activités d'improvisation et de jeux en anglais. Ces activités seront gratuites. La session débutera après la semaine de relâche pour une période de 8 semaines.

#### **12. Bilan de la vaccination 2<sup>e</sup> dose du 1<sup>er</sup> février**

Mme Szijarto expose la situation :

- 230 doses de vaccin reçues à l'école
- 180 élèves vaccinés
- Les élèves de 12 ans et plus n'ont pas pu être vaccinés. Ils devront se déplacer avec leurs parents au centre de vaccination. Seulement quelques élèves n'ont pas voulu être vaccinés.
- Les coupons certifiant la vaccination ont été remis aux élèves le lendemain.

Mme Turcotte demande le nombre d'élèves en isolement. Un bilan est envoyé chaque semaine aux parents.

Mme Turcotte se demande si la règle du « 2 m entre les élèves » lors du retour d'isolement est appliquée. Cette règle est impossible à faire respecter. La directrice générale avait abordé cette question avec la représentante de la Santé publique qui est consciente de cet enjeu. Nous n'avons donc pas besoin de faire appliquer cette règle.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

**13. Des nouvelles de l'OPP**

Proposition au prochain CÉ en lien avec les besoins.

**14. À retenir pour le rapport annuel**

La vaccination

Diner de Noël et les activités de Noël reprises par les enseignants.

**15. Autres points d'information**

Aucun

**16. Levée de l'assemblée 19 h 58**

Proposée par Mme Émilie Turcotte

Secondée par Mme Carole Mc Neil



Mme Josée Szijarto  
Directrice de l'école St-René



Mme Catherine Roberge  
Présidente